

**PROCÈS-VERBAL DE LA 96^e RÉUNION DU
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT KATIVIK
(CCEK)**

ADOPTÉ

DATE : Les 8, 9 et 10 juillet 2003

ENDROIT : Salle de réunion du conseil municipal de Akulivik
Village nordique de Akulivik

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Nommés par l'Administration régionale Kativik (ARK) :

M. Eli Angiyou, vice président
M. Michael Barrett, président
M. David Okpik

Nommés par le gouvernement du Canada :

M. Claude Abel
Mme Suzanne Larochelle
M. Gilles H. Tremblay

Nommés par le gouvernement du Québec :

M. Jean Couture
Mme Paule Halley
Mme Hélène LeBlond

Secrétaire exécutive:

Mme Nathalie Girard

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président déclare la réunion ouverte et invite M. Eli Aullaluk, maire de Akulivik à prendre la parole. Suite à une prière d'introduction, le maire présente le village et souhaite la bienvenue aux membres du CCEK. Il leur souhaite un bon séjour.

L'ordre du jour est proposé tel que modifié :

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la 94^e réunion
3. Adoption du procès-verbal de la 95^e réunion
4. Affaires découlant de la 95^e réunion et la correspondance
5. Budget, membres et secrétariat
6. Rapport annuel 2001-2002 du CCEK
7. Rapport annuel 2002-2003 du CCEK
8. Chapitre 23 de la CBJNQ : révision des annexes
9. Mise en œuvre de la CBJNQ
10. Eau potable au Nunavik
11. Recyclage au Nunavik
12. Communications et informations du CCEK
13. Sols contaminés de Quaḡtaḡ
14. Programme d'action national du Canada pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres (PAN)
15. Changements climatiques
16. Création d'une nouvelle forme de gouvernement au Nunavik
17. Varia
18. Date et endroit de la prochaine réunion

Proposé par : M. Michael Barrett
Secondé par : Mme Paule Halley
Adopté à l'unanimité.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 94^e RÉUNION

Quelques corrections sont apportées aux versions française et anglaise du procès-verbal de la 94^e réunion.

Le procès-verbal de la 94^e réunion est adopté tel que modifié.

Proposé par: Mme Paule Halley
Secondé par: Mme Suzanne Larochelle
Adopté à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 95^e RÉUNION

Quelques corrections sont apportées aux versions française et anglaise du procès-verbal de la 95^e réunion.

Le procès-verbal de la 95^e réunion est adopté tel que modifié.

Proposé par: M. Gilles H. Tremblay
Secondé par: Mme Hélène LeBlond
Adopté à l'unanimité.

4. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA 95^e RÉUNION ET LA CORRESPONDANCE

Tel que demandé, une copie de la *Politique nationale de l'eau du Québec* a été expédiée aux maires des villages du Nunavik. Les travaux sur le développement d'un concours pour récompenser les étudiants qui auront contribué à l'amélioration environnementale du Nunavik ont été remis à l'automne prochain. Le CCEK a reçu les feuillets de cartes qu'il avait demandés au ministère des Ressources naturelles du Québec de Jonquière. La rencontre avec M. Normand Laprise du ministère des Ressources naturelles du Québec concernant le *Plan régional de développement du territoire public* est prévue pour l'automne 2003. Il n'y a pas eu de nouveau développement depuis l'accusé réception de la part du gouvernement du Québec concernant la lettre du CCEK sur l'exploration minière dans les réserves de l'état. Il est convenu de relancer le responsable du gouvernement du Québec afin de suivre l'évolution de ce dossier.

Une copie de la correspondance traitée depuis la 94^e réunion est remise aux membres. La secrétaire exécutive en résume les principaux éléments.

5. BUDGET, MEMBRES ET SECRÉTARIAT

Budget

La secrétaire exécutive mentionne qu'elle a envoyé un projet d'entente administrative au ministère de l'Environnement du Québec; elle est en attente d'un suivi. Elle mentionne avoir tout d'abord pris connaissance de la proposition d'entente administrative rédigée par le ministère de l'Environnement pour le Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James. Les membres souhaitent avoir une copie de ce projet d'entente afin d'y réagir lors de la prochaine réunion.

Le montant de la subvention gouvernementale accordée au CCEK pour l'année financière 2003-2004 a déjà été reçu en totalité.

Une correspondance de M. Robert Joly du MENV prévenait le CCEK de sa possible non-éligibilité à l'exemption de taxes. Cependant, ce dernier invite les membres à poursuivre leur démarche auprès du ministère du Revenu du Québec.

Le Comité accepte la proposition de la secrétaire exécutive de suivre un cours en comptabilité afin de transférer dorénavant le livre des revenus et dépenses du CCEK sur support informatique. La compagnie Pratt Bélanger, firme comptable ayant une base à Kuujjuaq est disponible pour donner une telle formation.

Une demande a été formulée par l'Agence canadienne d'évaluations environnementales pour qu'une présentation du plan d'action quinquennal et du budget déposés en mars 2003, lui soit faite. La demande fait suite à la présentation qui a été effectuée par le CCEK à de représentants du gouvernement du Québec. Tous les membres du comité administratif souhaitent être présents à cette rencontre. Le Comité souhaite qu'un budget partiel soit présenté lors de la prochaine réunion.

Secrétariat

Le Comité demande une résolution concernant les dispositions relatives à la location d'une maison mise à la disposition de la secrétaire exécutive à Kuujjuaq.

RÉSOLUTION CC-2003-07-01 CONCERNANT LE CONTRAT DE LOCATION POUR UN LOGEMENT POUR LA SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE ET SES DÉPENDANTS.

ATTENDU QUE le CCEK doit fournir un logement pour la secrétaire exécutive et ses dépendants à Kuujjuaq;

ATTENDU QUE le logement fourni par la Fédération des Coopératives du Nouveau-Québec n'est plus disponible depuis le 15 juin 2003;

ATTENDU QUE suite à plusieurs mois de recherche, un logement potentiel et adéquat a été trouvé à Kuujjuaq, soit la maison #1313 de M. Patrick York, propriétaire d'Igloopik construction;

ATTENDU QUE la maison de M. Patrick York, # 1313 située à Kuujjuaq serait louée au Comité consultatif de l'environnement Kativik à partir du 1 septembre 2003;

Il EST RÉSOLU QUE les termes précédents font partie intégrale de cette résolution.

Il EST RÉSOLU QUE le président est mandaté pour signer un contrat de deux ans pour un montant de 3 000\$ par mois incluant les services et l'entretien. La présente résolution entre en vigueur en date du 7 juillet 2003.

Proposée par M. Eli Angiyou
Secondée par M. Claude Abel
Adoptée à l'unanimité.

6. RAPPORT ANNUEL 2001-2002 DU CCEK

À la demande du ministre de l'Environnement du Québec, M. Thomas J. Mulcair, 60 copies supplémentaires du rapport annuel 2001-2002 furent expédiées à l'Assemblée nationale du Québec.

7. RAPPORT ANNUEL 2002-2003 DU CCEK

Un plan du rapport annuel 2002-2003 est présenté par la secrétaire exécutive. Chaque sujet est passé en revue. La secrétaire exécutive prend note des suggestions. La première ébauche du rapport annuel sera présentée à la prochaine réunion.

8. CHAPITRE 23 DE LA CBJNQ : RÉVISION DES ANNEXES

Le CCEK a entrepris l'examen des Annexes 1 et 2 du Chapitre 23 de la CBJNQ. M. Robert Comtois, consultant désigné par le CCEK afin de participer au projet de révision des Annexes 1 et 2 du chapitre 23 de la CBJNQ, a remis son rapport de recherche.

Dans son rapport, l'auteur distingue les raisons pour lesquelles les promoteurs sont insatisfaits du processus d'évaluation environnementale au Québec. Il appert que l'assujettissement ou non des projets au processus ne serait pas toujours la cause du désarroi. Le temps requis pour passer au travers du processus est souvent perçu comme un irritant par certains. Le rapport de M. Comtois soulève également le fait que lorsqu'un projet n'est pas assujetti à l'évaluation environnementale, la population inuit n'est pas obligatoirement informée du projet.

Le CCEK entend examiner les solutions susceptibles de bonifier le processus d'évaluation environnementale du Nunavik. À ce chapitre, le CCEK souhaite travailler en

étroite collaboration avec chacune des parties et proposer des solutions utiles et satisfaisantes d'un point de vue environnemental.

9. MISE EN ŒUVRE DE LA CBJNQ

Certains membres manifestent leur intérêt à l'égard des comptes rendus du Forum fédéral de mise en oeuvre de la CBJNQ et demandent à ce qu'ils soient envoyés au secrétariat du CCEK. Un membre du CCEK en fera la demande lors d'une prochaine rencontre des membres du Forum.

10. EAU POTABLE AU NUNAVIK

Les membres habitant le Nunavik expriment leurs inquiétudes quant à la qualité de l'eau potable. Ils demandent que la secrétaire exécutive s'informe sur la mise en oeuvre des règlements adoptés par le gouvernement du Québec concernant la qualité de l'eau potable afin que le Comité soit informé de ses diverses applications lors de la prochaine réunion. De plus, on demande qu'elle s'informe sur la situation des villages nordiques québécois quant aux problèmes d'eau potable. Un membre mentionne qu'il y a actuellement des études qui traitent de ce sujet au Nunavik. Aussi, le CCEK se demande s'il ne devrait pas faire des représentations auprès de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik afin qu'elle informe les populations sur l'importance de nettoyer les réservoirs d'eau résidentiels. La question est posée à savoir si les municipalités devraient adopter un règlement obligeant les citoyens à nettoyer leur réservoir d'eau à une fréquence régulière comme c'est le cas dans certaines communautés et si les communautés ont suffisamment de ressources financières pour se permettre l'achat du matériel nécessaire pour maintenir le respect des normes en matière d'eau potable.

11. RECYCLAGE AU NUNAVIK

Contenants consignés

Suite à l'examen de la situation actuelle qui démontre une quantité importante de canettes d'aluminium dans les sites d'enfouissement de plusieurs communautés, le CCEK supporte les communautés à entreprendre des démarches pour améliorer le processus actuel de recyclage des communautés du Nunavik. Actuellement, dans la plupart des communautés, la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec offre la possibilité de recycler les canettes d'aluminium. Toutefois, cette récupération pourrait être améliorée compte tenu de la grande quantité de canettes qui se retrouvent au site d'enfouissement. De plus, la quantité de bouteilles de plastique et de verre rapportée est négligeable. La recherche a permis de comprendre que le problème de recyclage au Nord provient en grande partie des coûts élevés de transport des contenants vers les récupérateurs au sud du Québec. Recyc-Québec via l'organisme Boisson gazeuses environnement (BGE) a informé le CCEK et l'ARK qu'il est prêt à payer les frais de transport des contenants consignés du Nunavik vers le sud du Québec, ceci en vue d'améliorer le taux de récupération. De plus, Recyc-Québec enverra au secrétariat du

CCEK des affiches encourageant la récupération des contenants consignés afin de les redistribuer dans les endroits opportuns.

Matières dangereuses

Le CCEK et l'ARK ont reçu une réponse négative de la part de Recyc-Québec concernant l'aide financière demandée cette fois pour l'élaboration d'un plan de gestion pour l'élimination et le recyclage des matières dangereuses au Nunavik. Recyc-Québec affirme devoir respecter le décret # 357-2002 qui ne prévoit pas d'aide financière pour l'élaboration d'un plan de gestion des matières résiduelles au Nunavik. Toutefois, les responsables de Recyc-Québec restent réceptifs pour discuter de toute autre forme de support. En réponse à cette ouverture, le CCEK prévoit rencontrer Recyc-Québec le plus tôt possible. Le CCEK souhaite également examiner les possibilités d'obtenir de l'aide financière du gouvernement du Canada via le programme Éco-Action.

Tri des matières résiduelles non-brulées

Un des volets du projet de recyclage du CCEK concerne les matières autres que les canettes d'aluminium qui se retrouvent dans les sites d'enfouissement. La secrétaire exécutive a rencontré en juin dernier, M. Jacques Landry, personne reconnue pour son expérience dans le domaine du recyclage dans les sites d'enfouissements. En compagnie de M. Sammy Tukkiapik (ARK), ils ont visité les sites d'enfouissement de Kuujjuuraapik et d'Inukjuak afin de faire une première évaluation du potentiel de récupération possible dans les dépotoirs du Nunavik. La majorité des matières qui s'y trouvent pourraient être récupérées (carcasses de voitures, pneus, objets en aluminium de toutes sortes, fils de cuivre, etc) et avoir une valeur marchande. Les gérants municipaux des deux villages ont été rencontrés. L'idée de participer à un projet pilote de recyclage dans les sites d'enfouissement est bien reçue dans les deux municipalités. À son retour, la secrétaire exécutive a pris contact avec Mme Caroline Larrivée, aménagiste à l'ARK, et ensemble, elles ont demandé de l'aide financière à l'ARK par le biais du programme "On the Job training" en vue d'offrir de la formation dans les villages sur le tri et la récupération dans les sites d'enfouissement. Cette formation pourrait mener à la création d'emplois spécialisés dans la gestion des sites d'enfouissement et du recyclage.

En juin 2003 des représentants de l'ARK et du CCEK ont visité le site minier Katinnik de la compagnie minière Falconbridge (Raglan). Ils ont rencontré une biologiste superviseure en environnement pour Katinnik, Mme Blandine Arseneault. Le but de cette rencontre consistait, d'une part, à comprendre comment la compagnie fait la gestion de ses matières résiduelles et, d'autre part, à les inviter à participer et à s'impliquer dans le projet de recyclage dans les sites d'enfouissement du Nunavik.

L'ARK et le CCEK comptent travailler en collaboration pour faire avancer les dossiers concernant le recyclage au Nunavik.

12. COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS DU CCEK

La nouvelle affiche du CCEK est présentée avec les explications quant au choix de la photo par M. David Okpik. Les membres souhaitent que l'affiche soit distribuée avec

l'explication des raisons du choix de la photo. Un des membres du Nunavik souligne qu'il entend prendre quelques minutes à la radio communautaire pour discuter du mandat du CCEK et des sujets traités par le Comité..

13. SOLS CONTAMINÉS DE QUAQTAQ

L'ARK a demandé l'aide du CCEK pour résoudre un problème de transport de sols contaminés par des hydrocarbures de Quaqtac vers Kuujuaq. Comme le projet initial ne comportait pas de transport des sols contaminés, la question de savoir si le projet était ou non assujéti à la procédure d'évaluation d'impact sur l'environnement devrait être réévaluée. Si, le ministère de l'Environnement du Québec décidait de donner un certificat d'autorisation pour le transport, les populations concernées souhaiteraient être avisées et consultées. Or, l'émission d'un certificat d'autorisation par le ministère de l'Environnement n'oblige pas ce dernier à consulter les populations concernées. Le CCEK demandera au ministère de l'Environnement d'informer et de consulter les communautés visées avant de prendre sa décision.

14. PROGRAMME D'ACTION NATIONAL DU CANADA POUR LA PROTECTION DU MILIEU MARIN CONTRE LA POLLUTION DUE AUX ACTIVITÉS TERRESTRES (PAN)

Un des membres présente le programme en titre. Des cahiers explicatifs du programme sont distribués. Le PAN est innovateur au Canada. Il s'inscrit dans le programme d'action mondial. Les organisateurs du PAN aimeraient discuter d'un plan d'action pour le nord du Québec puisque actuellement le programme ne touche que le sud du Québec. Les membres acceptent de rencontrer les responsables nationaux du PAN lors de la prochaine réunion.

15. CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Un retour est fait sur le projet: *Changements climatiques au Nunavik: Enjeux reliés à l'accès au territoire et aux ressources*. Un des membres explique que l'ARK a reçu une lettre d'encouragement de la part du gouvernement du Canada l'invitant à continuer les démarches entreprises dans le cadre du programme *Fonds d'action pour le changement climatique* (FACC). Le CCEK est un partenaire dans le projet. Les chercheurs principaux sont Christopher Furgal (Centre de recherche du CHUL) et Violaine Lafortune (Centre d'études nordiques). Les membres souhaitent recevoir la proposition finale du projet.

16. CRÉATION D'UNE NOUVELLE FORME DE GOUVERNEMENT AU NUNAVIK

L'entente cadre de négociation sur la fusion de certaines institutions et la création d'une nouvelle forme de gouvernement au Nunavik a été signée récemment entre le gouvernement du Canada, le gouvernement du Québec et la Société Makivik. Une

copie de l'entente sera envoyée à chacun des membres. Cette entente constitue la première étape du processus de négociation. Dans un avenir rapproché, le CCEK souhaiterait qu'un responsable des négociations présente aux membres cette entente.

17. VARIA

Le CCEK prend note des commentaires de M. Éric Giroux (Agence canadienne d'évaluation environnementale) à propos du compte rendu de la 92^e réunion du CCEK.

On décide qu'il est maintenant moins pertinent d'inviter Hydro-Québec pour connaître leur projets d'études actuels sur le territoire. Cependant, il serait intéressant d'avoir des explications sur les raisons pour lesquelles l'éolienne de Kuujuaq fut abandonnée et sur le fonctionnement des génératrices au Nunavik. Ces sujets seront mis à l'agenda de la prochaine réunion.

18. DATE ET ENDROIT DE LA PROCHAINE RÉUNION

Les membres souhaitent que la 97^e réunion officielle du CCEK soit tenue à Montréal les 15 et 16 octobre 2003.

La levée de la réunion est proposée par M. Claude Abel et secondée par Mme Hélène LeBlond. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Nathalie Girard,
Secrétaire exécutive,
1^{er} septembre 2003

**MINUTES OF THE 96TH MEETING OF THE
KATIVIK ENVIRONMENTAL ADVISORY COMMITTEE
(KEAC)**

ADOPTED

DATE: July 8, 9 and 10, 2003

PLACE: Meeting room of the Municipal Council of Akulivik
Northern Village of Akulivik

PRESENT:

Kativik Regional Government appointees:

Mr. Eli Angiyou, Vice-president
Mr. Michael Barrett, President
Mr. David Okpik

Government of Canada appointees:

Mr. Claude Abel
Ms. Suzanne Larochelle
Mr. Gilles H. Tremblay

Gouvernement du Québec appointees:

Mr. Jean Couture
Ms. Paule Halley
Ms. Hélène LeBlond

Executive Secretary:

Ms. Nathalie Girard

1. CALL TO ORDER AND ADOPTION OF AGENDA

The President called the meeting to order and invited Mr. Eli Aullaluk, Mayor of Akulivik to speak. After an introductory prayer, the mayor presented the village and welcomed the members. He wished them a pleasant stay.

The agenda was proposed as amended:

1. Call to order and adoption of agenda
2. Adoption of minutes of the 94th meeting
3. Adoption of minutes of the 95th meeting
4. Business arising from the 95th meeting and correspondence
5. Budget, membership and secretariat
6. 2001–02 Annual Report of the KEAC
7. 2002–03 Annual Report of the KEAC
8. Section 23 of the JBNQA: revision of the schedules
9. Implementation of the JBNQA
10. Drinking water in Nunavik
11. Recycling in Nunavik
12. Communications and information from the KEAC
13. Contaminated soils of Quaqtaq
14. Canada's National Program of Action for the Protection of the Marine Environment from Land-based Activities (NPA)
15. Climate changes
16. Creation of a new form of government in Nunavik
17. Miscellaneous
18. Date and place of next meeting

Moved by: Mr. Michael Barrett
Seconded by: Ms. Paule Halley
Motion passed unanimously.

2. ADOPTION OF MINUTES OF THE 94TH MEETING

A few corrections were made to the French and English versions of the minutes of the 94th meeting.

The minutes of the 94th meeting were adopted as amended.

Moved by: Ms. Paule Halley
Seconded by: Ms. Suzanne Larochelle
Motion passed unanimously.

3. ADOPTION OF MINUTES OF THE 95TH MEETING

A few corrections were made to the French and English versions of the minutes of the 95th meeting.

The minutes of the 95th meeting were adopted as amended.

Moved by: Mr. Gilles H. Tremblay
Seconded by: Ms. H  l  ne LeBlond
Motion passed unanimously.

4. BUSINESS ARISING FROM THE 95TH MEETING AND CORRESPONDENCE

As previously decided, a copy of the *Qu  bec National Water Policy* was sent to the mayors of each village in Nunavik. Development of a contest to reward those students who have contributed to improving the environment of Nunavik was postponed until next fall. The KEAC received the maps that it had requested from the Jonquiere office of the Qu  bec Minist  re des Ressources naturelles (natural resources, MRN). The meeting with Mr. Normand Laprise (MRN) concerning the *Regional Public Land Development Plan* was planned for the fall of 2003. There have been no new developments since the Gouvernement du Qu  bec acknowledged receipt of the KEAC's letter concerning mineral exploration in State reserves. It was agreed that the appropriate government representative be re-contacted to follow up on this issue.

A copy of the correspondence since the 94th meeting was given to the members and the executive secretary provided a brief summary.

5. BUDGET, MEMBERSHIP AND SECRETARIAT

Budget

The executive secretary mentioned that she had sent a draft administrative agreement to the Québec Ministère de l'Environnement (environment, MENV) and that she is awaiting their response. She mentioned that she had first studied the administrative agreement proposal drafted by the MENV for the James Bay Advisory Committee on the Environment. The members requested a copy of this draft agreement in order to provide input at the next meeting.

The total amount of the government grant for the KEAC for the 2003–04 fiscal year has already been received in full.

A letter from Mr. Robert Joly of the MENV informed the members that the KEAC may not be eligible for a tax exemption, but he suggested that further inquiries could be made at the Québec Ministère du Revenu (revenue).

The members approved the executive secretary's request to take an accounting course that will make it possible to transfer the KEAC's ledger of income and expenses onto a computer-based system. Pratt Bélanger, an accounting firm with an office in Kuujjuaq, is available to provide such training.

The Canadian Environmental Assessment Agency has requested that the five-year action plan and the budget, prepared in March 2003, be presented to them. This request follows a KEAC presentation made to representatives of the Gouvernement du Québec. All the members of the KEAC administrative committee would like to attend this presentation. It was requested that a partial budget be submitted at the next meeting.

Secretariat

The Committee requested a resolution concerning the rental of a house for the executive secretary in Kuujjuaq.

RESOLUTION CC-2003-07-01 CONCERNING THE RENTAL CONTRACT OF HOUSE FOR THE KEAC EXECUTIVE SECRETARY AND HER DEPENDANTS.

WHEREAS the KEAC must provide housing for the executive secretary and her dependants in Kuujjuaq;

WHEREAS the apartment provided by Federation of Cooperatives of Northern Québec is no longer available as of June 15, 2003;

WHEREAS after many months of seeking, potential and adequate housing has been found in Kuujjuaq at house #1313 belonging to Mr. Patrick York, the owner of Iglooapik Construction;

WHEREAS Mr. Patrick York's house #1313 located in Kuujjuaq would be rented to the KEAC starting September 1, 2003;

IT IS RESOLVED THAT the preamble be an integral part of this resolution;

IT IS RESOLVED THAT the president is mandated to sign a two-year contract for an amount of 3 000\$ per month including services and maintenance. The present resolution comes into effect on July 7, 2003.

Moved by Mr. Eli Angiyou
Seconded by Mr. Claude Abel
Motion passed unanimously.

6. 2001–02 ANNUAL REPORT OF THE KEAC

As requested by Thomas J. Mulcair, the Québec Minister of the Environment, 60 additional copies of the 2001–02 annual report were forwarded to the Québec National Assembly.

7. 2002–03 ANNUAL REPORT OF THE KEAC

A plan of the 2002–03 annual report was presented by the executive secretary. Each subject was reviewed. The executive secretary noted the suggestions that were made. A first draft of the annual report will be presented at the next meeting.

8. SECTION 23 OF THE JBNQA: REVISION OF THE SCHEDULES

Further to the KEAC's revision of schedules 1 and 2 of Section 23 of the JBNQA, Mr. Robert Comtois, the KEAC's consultant on the revision project, submitted a research report.

In his report, Mr. Comtois identifies why proponents are dissatisfied with the Québec environmental assessment process. It seems that the feelings of dissatisfaction are not always related to whether projects are or are not subject to the assessment process. Rather, the time required to implement the process is identified as an annoyance by some. The report also draws attention to the fact that when a project is not subject to an environmental assessment, the Inuit population is not necessarily informed of the project.

The KEAC plans to study potential solutions to the environment assessment process applied in Nunavik. In this regard, the KEAC would like to work closely with each party

concerned in order to propose constructive and satisfactory environmentally oriented solutions.

9. IMPLEMENTATION OF THE JBNQA

Certain members expressed interest in reports prepared by the JBNQA Implementation Forum and they indicated that the KEAC secretariat should be receiving copies. A KEAC member will present this request at the next meeting of the Forum.

10. DRINKING WATER IN NUNAVIK

The members living in Nunavik expressed their concerns about the quality of drinking water in the region. They asked that the executive secretary gather information about drinking water regulations adopted by the Gouvernement du Québec and that she report back to members at the next meeting. The executive secretary was also directed to examine drinking water problems in the Northern villages. A member mentioned that there are studies dealing with this subject in Nunavik. Members also discussed possible representations to the Nunavik Regional Board of Health and Social Services concerning the dissemination of information to explain the importance of cleaning residential water tanks. The discussion also touched on whether municipalities could adopt by-laws that would require residents to clean their water tanks regularly, as is the case in some communities, and whether the municipalities possess the financial resources necessary to purchase the material required to ensure continued compliance with drinking water standards.

11. RECYCLING IN NUNAVIK

Deposit-back containers

In response to the large quantity of aluminum cans currently found at community waste disposal sites, the KEAC encourages the communities to take steps to improve local recycling processes. At the present time, in most of the communities, the Federation of Cooperatives of Northern Québec recycles aluminum cans. However, this recycling could be improved given the large quantity of cans found at the disposal sites. Moreover, only a small number of deposit-back plastic and glass bottles are actually returned. A study revealed that the problem of recycling in the North is caused in large part by the high cost of transporting containers to recyclers in southern Québec. Recyc-Québec, via the organization Boisson gazeuses environnement (BGE), has informed the KEAC and the KRG that it is prepared to pay the cost of transporting deposit-back containers from Nunavik to southern Québec so as to improve the level of recycling. In addition, Recyc-Québec will send to the KEAC secretariat posters promoting the recycling of deposit-back containers. The KEAC will see to the distribution of these posters at suitable locations.

Hazardous materials

The KEAC and the KRG received a negative response from Recyc-Québec concerning the financial assistance requested to prepare a management plan for the elimination and recycling of hazardous materials in Nunavik. Recyc-Québec stated that it is bound by Order-in-Council No. 357-2002 which does not provide financial assistance for the preparation of a waste management plan in Nunavik. However, Recyc-Québec officials remain open to the idea of discussing other forms of support. In response to this openness, the KEAC plans to meet with Recyc-Québec as soon as possible. The KEAC would also like to examine the possibility of obtaining financial assistance from the Government of Canada under its Eco-Action program.

Sorting waste material

Another component of the KEAC recycling project targets aluminum waste, such as cans, found at waste disposal sites. In June of this year, the executive secretary met with Jacques Landry who has extensive disposal site recycling experience in the Abitibi region. Accompanied by Mr. Sammy Tukkiapik (KRG), they visited the waste disposal sites at Kuujjuaraapik and Inukjuak to make an initial assessment of the recycling potential of the disposal sites in Nunavik. Most of the material found in the disposal sites have some value and could be recycled (car bodies, tires, aluminum objects, copper wires, etc). The municipal managers of the two villages were met. Both villages responded positively to possible recycling projects at their waste disposal sites. Upon her return, the executive secretary informed Ms. Caroline Larrivée, planner with the KRG, and together, they requested financial assistance from the KRG by way of its "On the Job training" program with a view to offering training in the villages on sorting and recycling at waste disposal sites. This training could lead to the creation of specialized jobs in waste disposal site management and recycling.

In June 2003, KRG and KEAC representatives visited the Katinnik mining site (Raglan) of the Falconbridge mining company. They met with a Katinnik biologist and environmental supervisor, Ms. Blandine Arseneault. The purpose of this trip was two-fold: to understand how the company manages its waste materials and to invite Raglan officials to take part in the recycling project for Nunavik disposal sites.

The KRG and the KEAC intend to co-operate on recycling-related files in Nunavik.

12. COMMUNICATIONS AND INFORMATION FROM THE KEAC

The new KEAC poster was presented and the selected photo by Mr. David Okpik was explained. The members would like the poster contain an explanation of the selected photo. A member indicated that he plans to speak on local FM radio stations about the KEAC's mandate and its current files.

13. CONTAMINATED SOILS IN QUAQTAQ

The KRG has asked the KEAC to resolve a problem involving the transportation of hydrocarbon-contaminated soils from Quaqtaq to Kuujjuaq. As the initial project did not include the transportation of contaminated soils, it should be determined if the project is subject to or exempt from the environment impact assessment process. If the MENV decides to issue an authorization certificate for the transportation of the contaminated soils, the populations concerned would like to be notified and consulted. The KEAC will ask the MENV to notify and consult the communities concerned before making its decision.

14. CANADA'S NATIONAL PROGRAM OF ACTION FOR THE PROTECTION OF THE MARINE ENVIRONMENT FROM LAND-BASED ACTIVITIES (NPA)

One of the members presented the program and information booklets were distributed. The NPA is innovative in Canada and in line with global actions. The NPA would like to discuss a plan of action for Northern Québec, as currently the program only covers southern Québec. The members decided to meet with NPA representatives at the next meeting.

15. CLIMATE CHANGE

The project entitled *Climate Change in Nunavik: Land and Resources Access Issues* was again discussed. A member explained that a positive response encouraging the KRG to continue its work had been received from the Government of Canada through its *Climate Change Adaptation Fund (CCAF)*. The KEAC is a project partner. The main researchers are Christopher Furgal (CHUL research centre) and Violaine Lafortune (Centre d'études nordiques). The members asked to receive the final version of the project proposal.

16. CREATION OF A NEW FORM OF GOVERNMENT IN NUNAVIK

It was announced that a new negotiation framework agreement on the amalgamation of certain institutions and the creation of a new form of government in Nunavik had been recently signed between the Government of Canada, the Gouvernement du Québec and the Makivik Corporation. A copy of the agreement will be sent to each member. This agreement is the first phase of the negotiation process. At some point in the near future, the members would like one of the negotiators to brief them on the agreement.

17. MISCELLANEOUS

The members noted the comments made by Mr. Éric Giroux of the Canadian Environmental Assessment Agency regarding the minutes of the 92nd meeting of the KEAC.

The members decided that it was no longer relevant to invite Hydro-Québec to explain its current study projects in the territory. However, members would like to receive information explaining why the wind turbine in Kuujuaq was abandoned and concerning the operation of generators in Nunavik. These issues will be discussed at the next meeting.

18. DATE AND PLACE OF THE NEXT MEETING

The members would like the 97th official meeting of the KEAC to be held in Montréal on October 15 and 16, 2003.

Mr. Claude Abel moved that the meeting be adjourned, and this motion was seconded by Ms. Hélène LeBlond. This motion was passed unanimously.

Nathalie Girard
Executive Secretary
September 1, 2003
